

Ford Aquitaine Industries : qui a versé des aides publiques et combien ?

Par Jean-Philippe Déjean | 11/03/2019, 13:23 | 826 mots



L'heure de la prochaine réunion à Bercy se rapproche. (Crédits : J. Philippe Déjean)

Toutes les collectivités qui ont versé des aides financières à Ford Aquitaine Industries (FAI), à Blanquefort (Gironde), ne réclament pas leur remboursement au groupe Ford, qui a décidé de fermer cette filiale. L'intersyndicale FO, CFE-CGC, CGT, qui se réunit demain mardi, devrait une nouvelle fois être reçue au ministère de l'Economie et des Finances dans les prochains jours.

Comme annoncé récemment par le groupe Ford, le transfert des bâtiments et du foncier appartenant à FAI devrait se faire pour 1 euro symbolique au bénéfice des collectivités territoriales concernées. Soit une surface non bâtie de 88 hectares, *"qui ne concerne que FAI et n'intègre ni les espaces communs avec GFT, en particulier avec la centrale de traitement des eaux ni le foncier propre à GFT, dont Ford est également propriétaire"*, précise Francis Wilsius, ex-ouvrier de FAI, désormais conseiller régional (PRG), à la Région Nouvelle-Aquitaine, en charge de ce dossier industriel. L'usine elle-même couvre 130.000 m². Alors que Ford a rejeté la deuxième mouture du plan de reprise de FAI par le groupe belge Punch, les salariés opposés à l'arrêt de toute activité sur le site ne perdent pas espoir. Le lien qu'ils ont réussi à créer avec le ministère de l'Economie et des Finances n'est pas encore rompu, malgré les tensions.

"La rétrocession des terrains et des bâtiments sera discutée à Bercy, où nous devons être reçus dans les prochains jours. Nous verrons alors de quoi il en retourne. Mais il ne faut pas oublier non plus les machines, dont nous avons besoin pour relancer une activité. Le groupe Ford a annoncé qu'il apporterait 20 M€ pour financer la revitalisation du territoire et du site de FAI, et

nous ne serions pas surpris qu'il défalque certaines sommes de ce montant", recadre le syndicaliste.

12,4 M€ d'aides votées, 10,1 M€ versées

Actuellement deux grandes collectivités annoncent qu'elles attaquent le groupe Ford pour récupérer un total de 3 M€ d'aides publiques. Il s'agit de Bordeaux Métropole, qui réclame 1,7 M€, et du Conseil départemental, qui veut récupérer 1,3 M€. Le versement des aides publiques à FAI était régi par l'accord-cadre conclu en mai-2013 entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales d'un côté, et le groupe Ford de l'autre, qui prévoyait le maintien de 1.000 emplois à FAI jusqu'à mai-2018. Or, l'effectif de FAI est passé au-dessous de la barre des 1.000 emplois avant l'échéance de mai-2018.

Aides accordées à FAI pour son investissement de 125 M€

- **Etat** : voté : 5 500 000 € - versé : 5 500 000 €
- **Conseil régional** : voté : 2 500 000 € - versé : 1 650 000 €
- **Conseil départemental** : voté : 2 000 000 € - versé : 1 320 000 €
- **CUB - Métropole** : voté : 2 500 000 € - versé 1 666 666 €
- **Ville de Blanquefort** : voté : 10 000 € - versé 3 300 €

- **TOTAL : VOTE : 12 485 000 € - VERSE : 10 139 966 €**

Le groupe Ford avait alors fait valoir qu'il devait impérativement s'adapter aux contraintes du marché et que, d'autre part, les aides publiques n'étaient débloquées qu'au prorata de l'effectif réellement employé sur place. Globalement l'Etat et les collectivités territoriales impliquées dans le dossier (Région, Département, Métropole, Ville de Blanquefort) ont voté pour 12,4 M€ d'aides publiques en 2013, mais ont concrètement versé 10,1 M€ à FAI. Ainsi les sommes réclamées par la Métropole et le Conseil départemental correspondent aux fonds versés par ces collectivités depuis 2013, mais pas au montant des aides qu'elles avaient voté, soit 2,5 M€ au titre de la Métropole et 2 M€ pour le Conseil départemental.

Une cession du foncier par Ford calée d'ici fin 2021

La Région Nouvelle-Aquitaine, qui a versé 1,6 M€ à FAI, n'intente de son côté aucune action contre le groupe Ford et ne devrait en lancer aucune dans ce cadre. Parce que la Région n'a pas versé au constructeur automobile sa part du troisième tiers des aides prévues, soit 1,5 M€. *"Nous n'avons jamais reçu les DADS (déclaration annuelle des données sociales -Ndlr) indispensables au versement de ces aides publiques. Et donc la Région n'a débloqué aucun fonds pour FAI"*, rebobine Francis Wilsius. Ce dernier est un peu inquiet au sujet des délais qu'il va falloir désormais gérer pour mener ce dossier à bout dans les moins mauvaises conditions.

"Ford a précisé que le terrain et les bâtiments de FAI ne seraient remis qu'un an après la dépollution du site, ce qui nous amène à fin 2021, voire début 2022. On va voir si ces délais sont compatibles avec les attentes concernant la relance du site", éclaire le conseiller régional.

L'intersyndicale FO, CFE-CGC, CGT, qui reste le moteur de l'opposition à la fermeture de l'usine, se réunira ce mardi matin. Tandis que de son côté la CGT de Ford Aquitaine Industries,

qui a rencontré ses avocats ces vendredi et samedi, affine la stratégie qu'elle va adopter pour attaquer la validité du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) lancé par le groupe Ford à FAI. *"Nous avons deux mois pour attaquer et des tas d'options stratégiques pour le faire. Dans tous les cas ce procès va être long"*, observe Vincent Alauze. La CGT de FAI prépare d'autres actions en justice, en particulier contre le plafonnement des indemnités pour licenciement injustifié alloué par le tribunal des Prud'hommes.